



conseil de l'aumônerie
œcuménique des prisons
Genève

p.a Maurice Gardiol, président

27b, route de Bardonnex
1228 Plan-les-Ouates

RAPPORT 2014 DU CONSEIL

Séances du Conseil

- 24 janvier / 7 mars / 13 juin / 26 septembre / 7 novembre / 5 décembre 2014
- Rencontre Conseil-Equipe : 5 avril 2014

Membres du Conseil pour l'année 2014

ANTILLE Olivier (vice-président), **BERCLAZ** Michel, **CALSTAS Inès** (à partir de décembre 2014) **COGO** Federica (aumônier répondant), **FOGNINI** Giovanni, **GARDIOL** Maurice (président) **IMSENG** Eric (aumônier répondant), **PRETI** Philippe, **QUELEN-MOKRY** Hélène (secrétaire), **MAGNENAT-FUCHS** Nathalie

Equipe des aumôniers pour l'année 2014

1. Aumôniers répondants

Federica **COGO** (assistante pastorale ECR, 50% à Champ-Dollon et 10% à Curabilis)
Eric **IMSENG** (diacre EPG, 60%)

2. Autres membres de l'équipe de l'aumônerie

Jean-François **CHERPIT**, prêtre ECR (30%)
Christine **LANY-THALMEYR**, assistante pastorale ECR (45%)
Béatrice **LOMBARD**, EPG, auxiliaire bénévole (jusqu'au 30.6)
Florence **PORTA-GADMER**, assistante pastorale ECR (25%)
Agnès **WAHLI**, officière Armée du Salut (15%)
Christian **REIST**, pasteur EPG (20% jusqu'au 31.8 ; 50% dès le 1.9 dont 20% à Curabilis)
William **McCOMISH**, pasteur retraité EPG (30% jusqu'à fin août 2014)
Priscille **BARGIBANT**, Eglise adventiste, (10% jusqu'au 31.8 ; 20% dès le 1.9)
Adrian **DIACONU**, archiprêtre de l'Eglise orthodoxe roumaine (5% depuis décembre 2014)

3. Appui pour les célébrations :

*Georges et Roselyne Bolay, Arlette Dombre, Guirlande Baer, Emmanuel Fuchs (cultes)
Thierry Fouet, Marc Passera, Xavier Lingg, Giovanni Fognini, Guy Musy, Bruno Füglistaller,
Mgr Charles Morerod, Mgr Pierre Farine (messes)*

Sujets traités et suivis par le Conseil

- **Equipe d'aumônerie** : L'EPG n'a pas renouvelé à la fin de l'été le poste du pasteur Bill McComish qui assurait un remplacement depuis fin 2013. Elle a par contre augmenté progressivement le temps de ministère du pasteur Christian Reist qui a aussi pris la responsabilité de l'aumônerie à Curabilis en collaboration avec Federica Cogo. Une nouvelle collaboration a été initiée avec l'Eglise orthodoxe roumaine qui, grâce à un soutien financier du RECG a pu confier un temps de ministère à l'aumônerie à son prêtre Adrian Diaconu.

- **Situation dans les prisons:**

A **Champ-Dollon** il y a eu des pics de surpopulation à plus de 900 personnes détenues pour un établissement qui compte en principe 350 places ! Ceci n'a fait qu'augmenter le stress de toutes les personnes et les personnels concernés. Ces tensions ont encore été accentuées suite à des rixes survenues entre certains détenus. L'une d'entre elles a fait plusieurs blessés sérieux parmi les personnes détenues et les agents de détention. Ceci a entraîné des mesures supplémentaires pour assurer la sécurité. Ces mesures sont souvent perçues comme une punition collective qui touche aussi bien ceux qui sont à l'origine des violences que les autres.

Curabilis a ouvert ses portes en avril 2014 mais dans des conditions pas très faciles pour diverses raisons. Cet établissement répond aux besoins de prise en charge des personnes détenues souffrant de troubles psychiques aigus ou chroniques. L'ouverture de Curabilis se déroule finalement par étapes, avec une mise en service progressive des différentes unités et en devant accueillir aussi dans un premier temps une quinzaine de femmes en détention ordinaire. Les aumôniers ont assuré une présence dès l'ouverture mais il est difficile, à cause des circonstances, de parvenir à faire une évaluation des besoins pour l'avenir comme nous l'avions espéré. Il va falloir attendre probablement 2016 pour que cet établissement fonctionne dans sa bonne configuration. Et pour l'aumônerie, il faut d'avoir si nous trouvons les moyens financiers pour pouvoir poursuivre une présence.



- **Célébrations** : Comme l'année précédente, faute de place et pour des raisons de sécurité, elles ont lieu alternativement pour les deux ailes de l'établissement. Par ailleurs, suite aux rixes survenues au début du printemps et à la nouvelle organisation des promenades que cela a entraînés, les célébrations communes de Pâques et de Noël n'ont plus été possibles à notre grand regret (et à celui de bon nombre de personnes détenues). Comme chaque année un cadeau de fin d'année a été remis à toutes les personnes détenues de Champ-Dollon, La Brénaz et Curabilis (900) avec une carte de vœux de l'aumônerie (voir ci-contre).

Un concert spirituel gospel de Noël a pu être organisé à Curabilis. C'était une première pour cet établissement et pour son aumônerie. La trentaine de personnes qui ont pu y assister (hommes et femmes, personnes détenues, gardiens et soignants) ont apprécié ce moment particulier.

- **Groupe des visiteurs bénévoles**: voir rapport en annexe.
- **Conseil**: Au début de l'année 2014, Nathalie Magnenat-Fuchs, juge au Tribunal des mineurs, a été déléguée par l'EPG pour succéder à Sylvie Wegelin. Notre vice-président, Olivier Antille, a dû pour des raisons professionnelles, renoncer à poursuivre son mandat au sein de notre Conseil à fin juin 2014. En décembre l'ECR a nommé Madame Inès Calstas comme nouvelle déléguée au sein de notre Conseil. Nous avons aussi sollicité à la fin de l'année le Dr Paul Bouvier, médecin consultant au CICR, qui a accepté de se joindre à nous en fonction de ses disponibilités dès le début de l'année 2015. Enfin, signalons que depuis cet automne, une jeune juriste de confession musulmane, participe en tant qu'observatrice, aux travaux de notre Conseil.

Le Conseil a suivi de près les différents problèmes posés par la situation à la prison de Champ-Dollon et est intervenu une fois ou l'autre à ce sujet auprès de la direction de cette prison afin de soutenir certaines requêtes de l'équipe de l'aumônerie. Il a pris connaissance de la manière dont était évaluée la question de l'aumônerie de Curabilis. Il a étudié les questions posées en lien avec les réflexions du groupe de travail de l'OCD (voir ci-dessous).

Au printemps 2014 une demi-journée de travail a rassemblé le Conseil et les aumôniers. Nous avons alors pris le temps d'approcher le thème de la justice restaurative. Nous avons accueilli à ce sujet Monsieur Dominique Alexandre de la Fraternité œcuménique des prisons et visionné le très intéressant documentaire réalisé par Présence protestante (France 2)

Le Conseil a discuté d'autres sujets d'actualité, par exemple la question du secret professionnel en lien avec le projet de loi de levée du secret médical. Il s'est aussi soucié du fonctionnement de l'équipe de l'aumônerie qui a été également soumise à beaucoup de stress tout au long de

l'année et qui, malgré les changements en son sein et le fractionnement des postes, doit trouver une manière de travailler ensemble pour la réalisation d'une mission commune.

- **Contact avec les autorités cantonales:** Un groupe de travail a été constitué par l'Office cantonale de la détention (OCD) en début d'année. Ce groupe est formé du directeur adjoint de l'OCP, de deux directeurs de prisons, de deux membres du Conseil de l'aumônerie (le président et un aumônier répondant), et de trois membres du groupe des visiteurs officiels du Grand-Conseil. Ce groupe a siégé à plusieurs reprises au cours de l'année 2014. Dans la perspective d'élaborer un projet de convention cadre entre le canton et les aumôneries, il a procédé à plusieurs auditions, entre autre d'aumôniers protestant et musulman des HUG, ainsi que la présidente des aumôneries des prisons dans le canton de Vaud. Le groupe a aussi suivi les travaux du Groupe de travail sur la laïcité et fait part de ses commentaires concernant le chapitre dudit rapport consacré aux aumôneries. Il s'est attaché à préciser les prestations non-culturelles qui pourraient être soutenues par les pouvoirs publics.
- **Autres contacts du président du Conseil :** participation à plusieurs rencontres avec la Direction et les équipes de Curabilis. Participation régulière au Conseil du Service Accompagnement de l'EPG. Contacts réguliers avec la Plateforme interreligieuse et avec les autorités des Eglises mandantes. Le président, quelques aumôniers et membres du Conseil ont participé aux **Etats généraux de la détention et de la probation** qui ont eu lieu les 20 et 21 novembre.

Information sur les comptes 2014

Sachant qu'il est difficile pour les Eglises protestante et catholique romaine d'augmenter leur dotation en postes mais en constatant aussi qu'il y a parmi les personnes détenues d'origine chrétienne diverses confessions représentées (p.ex, évangéliques, charismatiques, orthodoxes), nous avons continué à chercher à pouvoir engager d'autres aumôniers pour renforcer l'équipe actuelle. Le principe qui veut que chaque communauté assure le salaire de ses aumôniers n'est cependant pas toujours possible et va nous poser des réels problèmes pour l'avenir. Nous espérons donc que, suite aux réflexions menées en collaboration avec le groupe de travail de l'OCD, des pistes sérieuses pourront être trouvées afin de permettre une présence d'aumôniers dans l'ensemble des établissements pénitentiaires du canton. Pour le moment rien n'est garanti.

Les comptes 2014 ont pu être équilibrés par l'utilisation d'une partie de nos réserves et grâce au soutien apporté par une fondation pour la formation des visiteurs bénévoles de prisons.

Annexes :

1. **Inventaire des prestations de l'aumônerie des prisons**
2. **Rapport du groupe des visiteurs bénévoles de prisons**
3. **comptes 2014** de l'Aumônerie œcuménique des prisons

AUMONERIE ŒCUMÉNIQUE DES PRISONS – Rapport 2014

Annexe 1

Inventaire des prestations et des moyens à disposition dans les lieux de détention

Les aumôniers

L'aumônerie œcuménique des prisons compte à fin 2014 neuf aumôniers accréditées à temps partiel. La charge salariale est en principe assurée par les communautés dont sont issus ces personnes. Actuellement l'Eglise catholique romaine (ECR) finance l'équivalent de 1,6 postes. L'Eglise protestante de Genève (EPG) finance l'équivalent de 1 poste. L'Armée du Salut, la Fédération des communautés adventistes et l'Elise orthodoxe roumaine de Genève mettent chacune un aumônier à disposition (entre 10% et 20% chacune). Pour ceux deux dernières personnes, l'aumônerie doit trouver des financements complémentaires étant donné que les communautés ne peuvent financer elles-mêmes tout ou partie de ces postes.

Les prestations actuelles des aumôniers

1. Champ Dollon

Des **permanences pour les entretiens** demandés sont organisées du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30 et de 13h30 à 16h. Les entretiens ont lieu dans les trois bureaux mis à la disposition de l'aumônerie par la prison. Ces dernières années il y a eu plus de 2'000 entretiens par an. La plupart des entretiens durent entre 30 et 45 minutes. En fonction des besoins et des demandes, des personnes sont suivies de manière régulière pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois. Nous estimons que 150 personnes demandent chaque année un ou plusieurs entretiens à l'aumônerie, Ces **entretiens sont centrés sur une écoute propre à l'accompagnement spirituel** (voir à ce sujet la description de ce type d'accompagnement élaboré dans notre rapport de l'année dernière). Pour ces entretiens nous accueillons toute personne qui en fait la demande, sans exclusive et sans discrimination religieuse ou autre.

Des **célébrations dominicales et multilingues hebdomadaires**, alternativement présidée par des ecclésiastiques protestants et catholiques (avec occasionnellement la participation de représentation d'autres communautés chrétiennes : évangéliques, orthodoxes) auxquelles les personnes détenues de religion chrétienne (quelles que soient leurs confessions) peuvent s'inscrire le jeudi qui précède dans leur étage. La célébration avec les hommes a lieu à 7h30 et celle avec les femmes à 9h.

En ce qui concerne **la célébration** avec les hommes, vu le manque de place dans le local dédié à cet effet (max. 50), il n'est plus possible d'accueillir tout le monde chaque dimanche et nous avons dû nous résoudre à l'organiser à quinzaine pour diverses ailes de la prison, ce qui pour nous, et encore plus pour les personnes détenues est tout à fait insatisfaisant en matière de liberté de culte. Cette même pratique a été adoptée lors de la prière du vendredi animée par l'aumônier musulman qui dispose aussi d'un local dédié à cet effet.

Lors des **fêtes de Noël et de Pâques**, nous organisons des célébrations œcuméniques avec diverses animations. Elles ont en principe lieu dans la salle de sport. A Noël 2013 ce sont plus de 150 personnes qui ont participé à ces célébrations. A Pâques et Noël 2014, suite aux événements survenus ce printemps, ces célébrations n'ont pas pu être organisées sous cette forme, ce que nous avons vivement regretté.

Les aumôniers de Champ-Dollon coordonnent leurs activités par des **colloques d'équipe** toutes les six semaines. Certains d'entre eux rencontrent régulièrement les gardiens-chefs mandatés par la direction de la prison pour les relations avec l'aumônerie. En fonction des besoins, des contacts ont lieu avec d'autres services internes (social, santé, psychologique, etc.) ou externes. Ils sont en lien avec les autres aumôneries de Suisse romande, de Suisse et parfois d'autres pays pour des inter-visions et des formations. Plusieurs suivent aussi des supervisions individuelles.

L'aumônerie était régulièrement invitée à se présenter lors d'une demi-journée aux **agents de détention en formation**. Suite à des contacts avec l'OCD, cette possibilité a été rétablie en 2014. Nos deux aumôniers répondants ont donc pu présenter le service d'aumônerie dans le cadre de cette formation, mais aussi dans celui d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) qui s'adresse en particulier au personnel soignant qui travaille en milieu carcéral. Cette dernière présentation s'insérait dans un module concernant l'interdisciplinarité.

2. La Brénaz

Sur demande, les aumôniers de Champ Dollon se rendent sur place pour des entretiens individuels. A plusieurs reprises nous avons eu écho de demandes pour des célébrations ou des groupes de partage. Suite aux contacts établis avec la direction de cet établissement, l'aumônerie organise maintenant une célébration mensuelle sur place. A noter qu'il n'y a pas à la Brénaz de locaux dédiés à l'aumônerie et qu'il ne nous a donc pas été possible d'organiser une permanence sur place. Les choses pourraient changer avec l'ouverture des nouveaux locaux en construction.

3. Curabilis

L'aumônerie a été dès le départ associée à divers groupes interdisciplinaires qui ont travaillé sur l'aménagement des locaux et l'organisation de l'encadrement. Un local de culte et un secrétariat sont mis à disposition de l'aumônerie. La direction de la prison aurait souhaité pouvoir compter sur une aumônerie avec une dotation à plein temps répartie entre deux aumôniers. Les Eglises n'ayant pas les moyens d'augmenter les postes à disposition de l'aumônerie œcuménique des prisons, elles ont néanmoins accepté d'apporter un soutien temporaire d'une année pour que deux aumôniers à 20% chacun puissent, en lien avec le Conseil de l'aumônerie faire une évaluation des besoins sur place. En fonction du résultat de cette évaluation et des éventuels moyens qui pourraient être trouvés d'une manière ou d'une autre d'ici là, il sera décidé de l'engagement ou non d'aumôniers à Curabilis.

4. Autres lieux de détention

Les aumôniers de Champ Dollon assurent parfois un suivi de personnes transférées dans les structures de semi-liberté. Par contre, rien n'a pu être entrepris ces dernières années à La Clairière, même si quelques contacts ont eu lieu avec la direction de cet établissement pour envisager un accompagnement spirituel de mineurs sous une forme appropriée.

Les prestations du groupe des visiteurs bénévoles de pris

Une vingtaine de personnes détenues à Champ Dollon ou à la Brénaz sont visitées régulièrement par des membres de ce groupe (voir annexe 2).

NB :

L'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile (AGORA) dispose de 1,5 postes salariés (1 poste EPG et ½ poste ECR) et d'au moins un aumônier bénévole.

Frambois et Favra (détention administrative)

Deux aumôniers de l'Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile (AGORA) visitent chaque semaine les personnes retenues dans ces centres, ainsi que dans la zone de transit de l'Aéroport. Ils sont en contact pendant les temps communautaires libres et rencontrent donc quasiment toutes les personnes séjournant dans ces lieux. Ces aumôniers ont des liens réguliers avec les directions de ces établissements, mais aussi avec l'assistant social de Frambois et les services juridiques assurant le suivi des personnes concernées.

Groupe des visiteurs bénévoles

Rapport d'activité 2014

Introduction

A la suite d'une évaluation menée en automne 2013, le Conseil de l'aumônerie œcuménique des prisons a souhaité que les procédures d'engagement, le suivi et la formation des personnes impliquées dans le groupe des visiteurs bénévoles de prison soient réorganisés afin de répondre aux exigences et aux besoins des différents partenaires. Cette réorganisation a permis :

1. La mise en place d'une nouvelle procédure pour l'examen des candidatures
2. La création d'une formation de base
3. L'élaboration d'un nouveau contenu pour la formation continue

Pour permettre le développement de cette nouvelle organisation, un budget a été établi et des recherches de financement ont été entreprises pour trouver à court et à plus long terme les moyens complémentaires nécessaires à sa réalisation. La Fondation pour la diaconie communautaire de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FONDIA) a accepté d'apporter un soutien dégressif pour les années 2014 à 2016 et nous lui exprimons nos vifs remerciements.

Il convient encore de préciser que, si pour des raisons historiques et pratiques le groupe des visiteurs bénévoles de prison est placé sous la responsabilité de l'aumônerie œcuménique, les candidat-e-s et les membres du groupe n'ont aucune obligation d'être en lien avec une communauté religieuse. Les visiteurs signent lors de leur engagement une charte qui précise le cadre de leur engagement.

Activités 2014

1. Candidatures

Une quinzaine de personnes ont manifesté leur intérêt. Treize ont fait parvenir une demande écrite (cv et lettre de motivation), puis ont été auditionnées par des membres du groupe d'examen des candidatures. Ce groupe est constitué de trois aumôniers, deux visiteurs expérimentés et le coordinateur de la formation soussigné. Les candidats sont reçus au moins par deux membres du groupe pour une heure d'entretien sur la base des documents fournis. Une grille d'évaluation des aptitudes est remplie en commun à la suite de cette rencontre et la personne concernée et le groupe confirment chacun de leur côté la possibilité d'une suite par l'inscription à la formation de base.

2. Formation de base

Cette année nous avons pu organiser deux sessions de formation de base de quatre soirées (18h à 21h). La première a eu lieu de janvier à mars 2014 avec cinq personnes. La seconde, avec huit autres personnes a lieu entre novembre 2014 et janvier 2015, avec une séance complémentaire de supervision après une première visite prévue dans le courant de ce printemps.

Le contenu du programme de cette formation de base est le suivant :

- La prison et la détention (présentation par des aumôniers)
- Le rôle, le parcours et l'attitude des visiteurs bénévoles (présentation par visiteurs expérimentés et aumôniers)
- Présentation et discussion de la charte et les directives du groupe des visiteurs bénévoles
- Les diverses procédures pénales et leurs implications pour les visites (présentation par une ancienne procureure et juge au tribunal des mineurs)
- Formation de base à l'écoute (coordinateur, superviseur et formateur d'adulte)

- Premières expériences de visites supervisées

Ces sessions ont été organisées par Maurice Gardiol, président du Conseil de l'aumônerie et actuel coordinateur de la formation des visiteurs (session 1), et Christian Reist, aumônier (session 2). Pour la formation à l'écoute, nous pouvons compter sur la présence de Luc Wilhelm, formateur d'adultes et superviseur. Par ailleurs un ou deux membres de l'équipe de l'aumônerie, ainsi que deux ou trois visiteurs expérimentés, participent à l'animation de ce parcours.

3. Formation continue

Les rencontres ont lieu un soir par mois (19h-21h) à l'Espace Montbrillant, La coordination est assurée par Maurice Gardiol. Luc Wilhelm, formateur-superviseur, participe régulièrement à ces rencontres organisées sous formes d'intervisions et d'échanges de pratiques.

En plus de ces rencontres mensuelles, deux samedis thématiques ont été proposées. La première en janvier 2014 « Connaissance de l'Islam » avec conférence-débat puis visite de la Fondation culturelle islamique de Genève (mosquée), la seconde au CICR avec visite commentée du nouveau musée de la Croix-Rouge et rencontre avec une déléguées responsables des visites dans les prisons. Un membre de la Commission nationale de la prévention de la torture a également participé à cette journée.

Une vingtaine de personnes font actuellement partie du groupe des visiteurs bénévoles. En principe chacune visite au moins une personne détenue, habituellement une fois par semaine ou à quinzaine. Dans le contexte de la surpopulation de la prison de Champ-Dollon, la prise de rendez-vous pour ces visites est parfois problématique et il faut beaucoup de persévérances aux visiteurs pour ne pas se décourager.

Pour définir les priorités en termes de formation, nous établissons au moins une fois par année un relevé des besoins des uns et des autres. Nous travaillons sur la base d'un référentiel de compétences élaborés pour les visiteurs de prisons.

Cette année 2014 nous a permis de constater le bienfondé de ce nouveau concept d'engagement et de formation des visiteurs bénévoles de prison. Cela nous a aussi permis d'assurer un renouvellement du groupe et de répondre régulièrement aux demandes de nouvelles visites présentées par l'équipe de l'aumônerie. Nous espérons que nous pourrons trouver les moyens nous permettant de poursuivre dans cette voie.

Maurice Gardiol

Président du Conseil de l'aumônerie des prisons

Coordinateur de la formation du groupe des visiteurs bénévoles

Comptes 2014 du groupe des visiteurs de prisons

du 1.1 au 31.12.2014

Dépenses		Recettes	
honoraires superviseur	4'450.00	Fondia (pour groupe visiteurs)	10'000.00
coordination	3'300.00	conseil AoP (bénévoles)	3'000.00
formateurs (aumôniers)	5'731.32	participation Aumônerie oecum.	3'407.77
Location Espace Montbrillant	800.00		
frais pour visites et déplacements	1'426.30		
documentation	252.00		
autres frais	448.15		
	16'407.77		16'407.77



Le groupe des visiteurs en visite au CICR – 4 octobre 2014